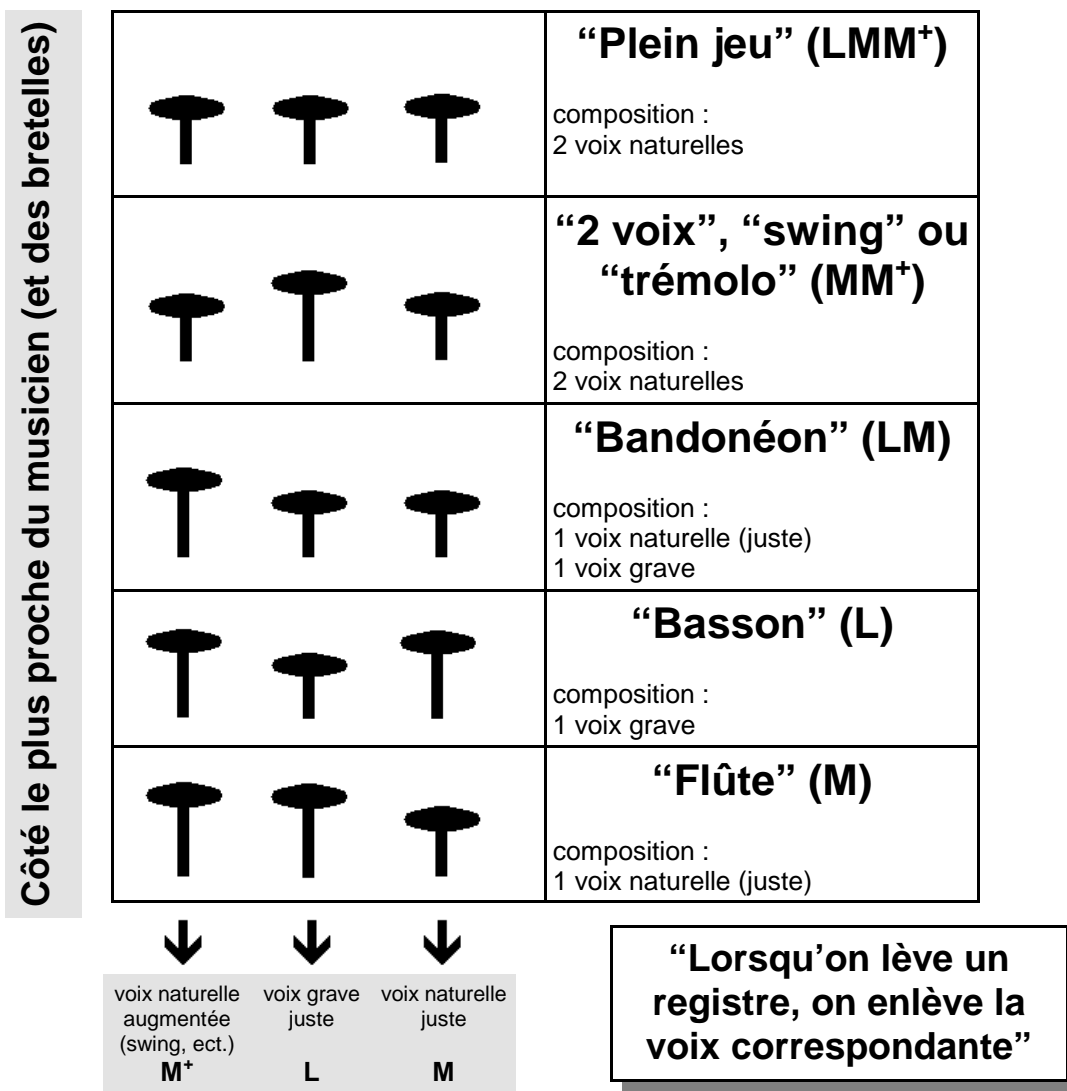


Système de registration des accordéons B. Loffet

Modèle 2 rangs + 6, 3 voix (LMM), 12 basses



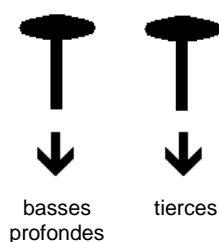
Le nom de chaque combinaison de registres vient de la ressemblance avec un instrument, excepté les 2 premiers.

Le jeu d’anches donnant la “voix naturelle juste” **M** est accordé au La 440, de même que celui de la voix grave. Le jeu d’anches donnant la “voix naturelle augmentée” **M⁺** est accordé un peu au dessus, l’écart d’accord entre anches des 2 voix naturelles dépendant de l’accordage demandé (sec, swing, demi-swing, trémolo ou musette).

Il faut éviter d’utiliser le registre “voix naturelle augmentée” sans celui de “voix naturelle juste”

La notation anglo-saxonne des voix (**LMM⁺** dans ce cas) signifie Low (grave), Medium, Medium.

Côté le plus proche du musicien



Côté accompagnement :

Le registre le plus proche du musicien permet d’enlever la basse profonde des basses.

Le registre situé devant permet d’enlever les tierces des accords, donc les accords sont réduits à des quintes. L’accord n’est donc plus défini comme majeur ou mineur.